

Sophie GUERIN

Candidat(e) En Marche ! aux élections législatives
2ème circonscription de l'Indre

En Marche !

36180 HEUGNES

Heugnes le 30 mai 2017

Objet : Lettre ouverte aux artisans et commerçants de l'Indre

Madame, Monsieur,

Candidate pour le mouvement En Marche ! dans la 2ème circonscription de l'Indre aux élections législatives des 11 et 18 juin prochains, j'ai souhaité aujourd'hui m'adresser à vous parce que la défense de l'activité des artisans et des commerçants est au cœur de mon projet pour l'Indre. Fidèle aux engagements d'Emmanuel Macron pendant la campagne présidentielle, je veux bâtir, avec vous, une majorité présidentielle qui saura répondre à vos préoccupations.

Commerçant ou artisan, vous êtes la charpente économique et sociale de notre territoire. Au quotidien vous ne ménagez pas votre peine pour assurer non seulement votre activité économique, mais également pour contribuer au dynamisme de nos communes et ainsi améliorer notre qualité de vie à tous. Vous avez pour cela la reconnaissance de nos concitoyens, qui sont attachés à leur « petit commerce », à leur artisan de proximité.

Je suis bien consciente aujourd'hui de l'ampleur des difficultés auxquelles vous faites face.

Au sein de la majorité présidentielle, fidèle au programme d'Emmanuel Macron, candidat des entrepreneurs, je porterai 5 réformes pour vous libérer de ces inquiétudes et de ces contraintes, afin que vous puissiez exercer votre activité dans les meilleures conditions.

- Nous soutiendrons ceux qui prennent des risques, en les protégeant mieux : **nous ouvrirons l'assurance chômage à tous** – indépendants, artisans, professions libérales, commerçants. Vous pourrez désormais percevoir une indemnisation en cas de perte d'activité.
- Nous voulons que l'administration vous facilite la vie, c'est la raison pour laquelle **nous fermerons le Régime Social des Indépendants (RSI)** et le remplacerons par un « guichet indépendant » qui sera adossé au régime général. Cela permettra de résoudre les problèmes de gestion et de délais liés à la caisse actuelle tout en donnant droit à la même qualité de service et en préservant les exonérations et les réductions de cotisations accordées aux indépendants.
- **Nous créerons un « droit à l'erreur »** : l'administration devra prouver que le manquement était intentionnel, répété ou particulièrement grave avant de sanctionner. Ainsi, votre énergie sera entièrement consacrée à développer votre affaire.
- **Nous abaisserons l'impôt sur les sociétés à 25 % au lieu de 33,3 %**, tout en maintenant les taux réduits existants.

- **Nous rendrons les règles de l'apprentissage plus simples et plus lisibles** : toutes les aides réunies en une, un seul guichet pour les démarches administratives et un seul contrat souple et adapté à vos besoins.

Au sein d'une majorité engagée pour le travail, nous agissons afin d'augmenter le pouvoir d'achat de tous les travailleurs et de baisser les charges patronales :

- **L'allègement de cotisations pour les salariés s'appliquera également aux indépendants.** Il représente par exemple un gain net de 500 euros par an pour un salaire mensuel de 3 000 euros brut.
- **Les charges qui pèsent sur les employeurs seront allégées** afin de faciliter l'embauche. Les cotisations patronales seront réduites de 6 points pour toutes les entreprises, et le seront encore davantage pour les bas salaires. Au niveau du SMIC, cela représentera une économie de 1 800 euros par an pour l'employeur.
- Enfin, **nous exonérerons de la taxe d'habitation 80 % des ménages** car cette taxe est souvent plus élevée dans les communes modestes que dans les communes plus aisées. Concrètement, un couple avec deux enfants ne paiera plus de taxe d'habitation jusqu'à 5 000 euros de revenus par mois.

Enfin, je suis consciente que les inquiétudes d'un certain nombre d'entre vous ne sont pas uniquement économiques. C'est pour y répondre que je m'engagerai pour renforcer l'accès aux services publics et à Internet, la mobilité et la sécurité pour tous les territoires.

- Pour que chacun puisse avoir accès à tous les services publics à proximité de chez lui, les maisons de services publics seront développées. Pour lutter contre les déserts médicaux, **nous doublerons le nombre de maisons de santé d'ici à 2022.**
- Pour ne laisser aucun territoire à la traîne des opportunités de la révolution numérique, **nous nous engageons à garantir un accès au très haut débit partout sur le territoire.** Ce sera chose faite avant la fin du quinquennat.
- Pour maintenir les accès aux zones rurales en bon état, **nous proposons 5 milliards d'euros consacrés à la modernisation des transports et équipements collectifs,** notamment routiers et ferroviaires.
- Enfin, pour que les actes de délinquance cessent d'empoisonner la vie d'un quartier, d'un village ou d'un commerce, nous pratiquerons la tolérance zéro. Sur la durée du quinquennat, **10000 policiers et gendarmes supplémentaires seront recrutés et une nouvelle police de sécurité quotidienne sera créée.**
-

Vous l'aurez compris, je veux, au sein de la majorité présidentielle, faire réussir nos territoires et je crois profondément que vous, artisans et commerçants, pouvez être les fers de lance de cette réussite à condition qu'on vous en donne les moyens !

Sophie GUERIN

En Marche !

En Marche !